



## Compte inactif depuis 1985

-----  
Par HASSANE1

Bonjour'

J'étais étudiant étranger à Strasbourg durant les années 1981-1985 et j'avais un compte bancaire. A la fin de mes études je me suis rentré à mon payé et j'ai laissé ce compte créditeur avec une petite somme sans le clôturer. Comme je ne suis pas retourné en France je ne sais pas le devenir de ce compte et je voulais savoir si je cours des risques avec les frais de gestion bien que maintenant ça fait 38 ans.

Merci pour votre réponse.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez vérifier auprès de CICALADE si un compte existe toujours à votre nom.

[url=https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comptes-inactifs-ciclade#]https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comptes-inactifs-ciclade#[/url]

-----  
Par HASSANE1

Merci pour l'information.

J'ai vérifié il n'y a rien.

Après 38 ans est-ce que la banque peut me demander quelque chose si les frais sont cumulés et est-ce qu'il y a une limite ou tout est effacé.

Merci infiniment.

-----  
Par yapasdequoi

Le compte inactif a probablement été fermé sans opérations ni nouvelles de votre part.

C'est une obligation depuis 2014.

Lire cette page :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15496]https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15496[/url]